

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 185. — Avril-Mai-Juin 1891.

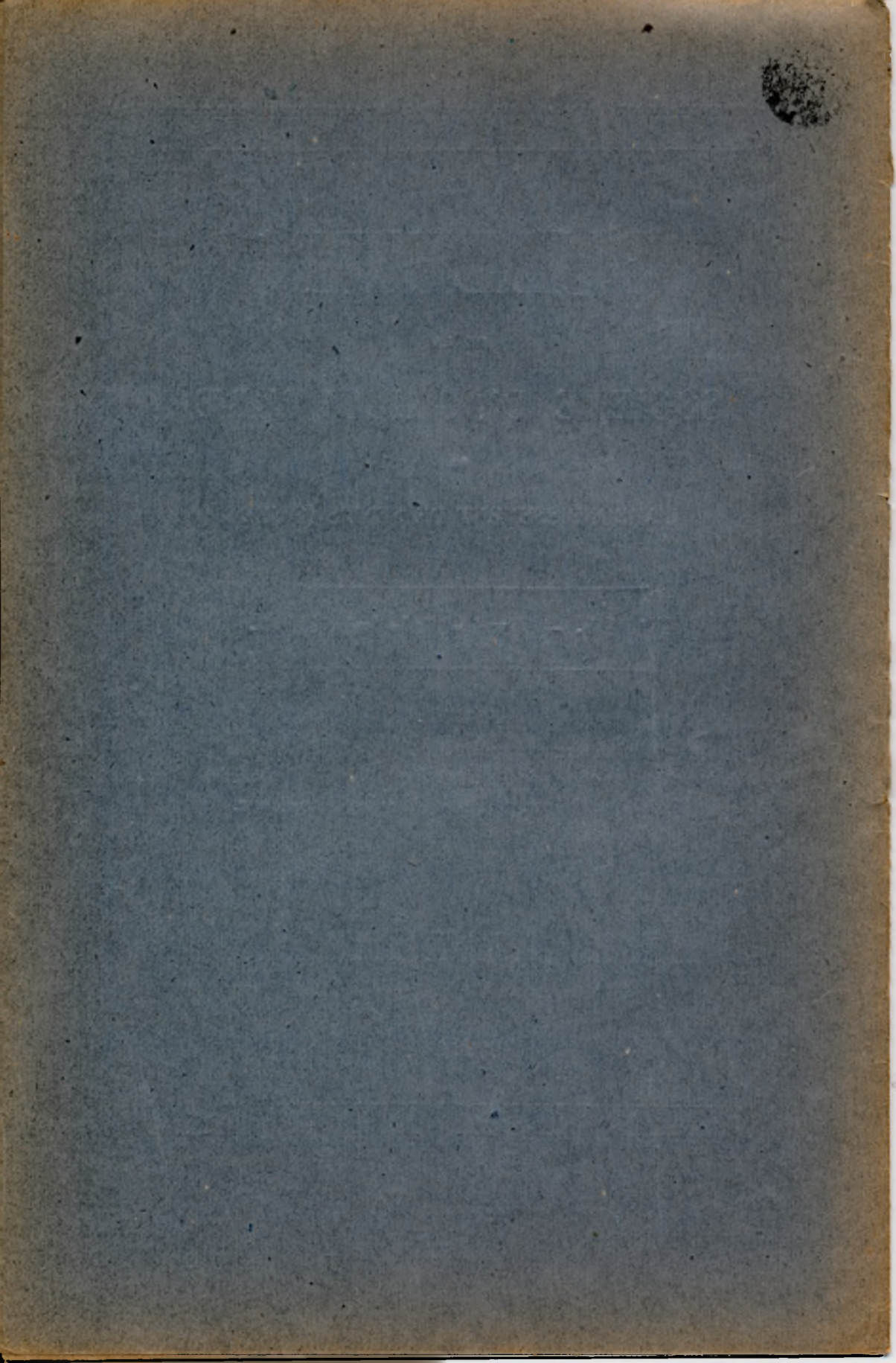
AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Lundi 13 Juillet 1891*,
à deux heures et demie précises, dans la salle de l'ancienne
Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

SENLIS

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN
9-11, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 9-11

—
1891



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 185. — Avril-Mai-Juin 1891.

Avis.

La prochaine Séance aura lieu le Lundi 13 Juillet 1891, à 2 heures 1/2 précises, dans la Salle de l'ancienne École des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1891

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le Secrétaire donne communication de la correspondance ; elle comprend :

Une lettre de M. Gaillard, député, qui est résolu à défendre de tous ses efforts les intérêts de l'agriculture de l'Oise, dans la discussion du tarif des douanes.

Une réponse de M. Michon, distillateur à Crépy, à qui le Secrétaire avait demandé le prix de revient comparatif de l'alcool de betterave et de l'alcool de pomme de terre : « Il ne veut donner qu'un travail sérieusement étudié, et il a besoin d'un peu de temps pour le préparer. »

Le Secrétaire fait remarquer, à ce propos, que la pomme de terre Impé-
rator exige, pour une bonne récolte, un poids énorme de semence ; qu'elle ne donne pas de levée régulière et se décompose si vite que le rendement en fécule est loin d'être le même au début et vers la fin de la fabrication.

La Commission internationale d'agriculture, constituée à la suite du Congrès international agricole de Paris en 1889, a décidé que le prochain Congrès se réunirait à La Haye, du 7 au 12 septembre 1891. Elle adresse un appel aux Associations agricoles et horticoles de tous les pays. Pour faire partie du Congrès, on devra écrire au Président du Comité exécutif et joindre à la lettre un mandat-poste de dix florins.

M. Roland, membre du Bureau, donne le résultat de la réunion du 31 mars, où MM. Loilier et Bonjean ont fait connaître le projet de créer, à Reims, des magasins généraux destinés à recevoir des laines pour les vendre, aux enchères publiques, moyennant un droit de 1 % et de 2 % de magasinage. Le commerce de Senlis, consulté, a vu là une tendance à déplacer les transactions locales. La Société, sans nier qu'il y ait avantage à créer pour les laines françaises un grand marché où les enchères se feront devant 4 ou 500 fabricants, n'admet cependant pas que la culture du département soit livrée aux petites tyrannies commerciales, et croit qu'il suffit de signaler l'essai qui se fait à Reims.

M. Gaillard, député, qui assiste à la séance pour connaître l'opinion de la culture dans la loi sur les sucres et sur la question de prise en charge, raconte avec une loyale franchise les mouvements ondulatoires de la Chambre et du Gouvernement et l'influence facheuse de la scission entre les cultures du Nord et de Picardie. « Il faut, dit-il, peser le plus possible sur le Sénat, encore qu'on le dise plus favorable. La prise en charge à 7,50 % est le maximum de ce que vous pouvez obtenir ; la culture doit s'y tenir pour marcher d'accord avec les fabricants de sucre. »

M. Léon Martin trouve exagérée et trop fiscale cette prise en charge à 7,50 %, quand il ressort des calculs les plus sérieux que le Gouvernement ne devrait pas la porter au-delà de 7 % pour équilibrer son budget, même si la culture était dans une situation moins triste.

L'assemblée décide que les vœux relatifs au projet de loi sur le régime des sucres, adressés par le Président à M. Méline et aux députés, seront distribués aux sénateurs, et invite le Secrétaire à avoir recours pour la circonstance à la bienveillance de M. Chauveau.

M. le Président dit qu'il est temps de penser au Concours agricole qui doit avoir lieu dans le canton de Neuilly-en-Thelle, vers le mois de juin proba-

blement. La Commission de la visite des fermes sera nommée à la séance de juillet.

M. Léon Martin est désigné, à l'unanimité, pour représenter la Société au Concours régional de Versailles.

Le Président de la Société,

LÉON MARTIN.

Le Secrétaire,

LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Lettre de M. Charles Michon au Secrétaire.

Saint-Germain-les-Crépy, le 21 Juin 1894.

Monsieur et cher Collègue,

Je puis enfin répondre au Questionnaire que vous avez bien voulu me poser au sujet de la pomme de terre.

J'ai planté cette année environ treize hectares de pommes de terre de différentes variétés. Ce n'est pas beaucoup, me direz-vous, après les beaux rendements que j'ai obtenus l'année dernière avec la variété Richter's Imperator. Comme je sais qu'en culture il faut être extrêmement prudent, je veux voir continuer ces résultats encore une récolte ou deux, avant d'entreprendre cette culture plus en grand. Pour le moment, je n'envisage qu'à faire produire vingt-cinq à trente hectares de terres inférieures que j'ai dans mon exploitation.

Ne voulant pas, pour des raisons particulières, mettre de fumier dans mes mauvaises terres, je cultive la pomme de terre exclusivement à l'engrais, que je compose de la façon suivante :

Engrais potassique organique contenant 3 % azote, 2 1/2 % d'acide phosphorique, et 8 à 10 % de potasse.	500 kilog.
Scories de déphosphoration.	300
Superphosphate minéral à 45 % d'acide phosphorique.	300

que je sème au moment de la plantation, et, lorsque la pomme de terre est bien levée, j'ajoute en couverture 250 kilog. de nitrate de soude mélangés à 200 kilog. de sulfate de chaux. Les terres à pommes de terre étant extrêmement légères, je suis moins exposé aux entraînements du nitrate dans le sous-sol en le semant en couverture, et, joignez à cela, que je ne crois pas utile de le donner à la plante, tant que la mère suffit à nourrir les tiges.

Votre troisième question, concernant le prix de revient comparatif de l'alcool produit avec la pomme de terre à 20 % de fécule et avec la betterave à 6%, est

extrêmement délicate ; il m'est d'autant plus difficile d'y répondre que je crois être à peu près le seul cultivateur en France s'occupant de la distillation de ce tubercule et que je ne puis me baser sur des moyennes de production, comme il est facile de le faire pour la betterave. Aussi vais-je faire de mon mieux.

Puisqu'il s'agit de distillerie agricole et que la culture doit marcher de pair avec la distillation, c'est le bénéfice possible que peut procurer un hectare de pommes de terre à 20 % de fécule, comparé au bénéfice que l'on peut retirer d'un hectare de betteraves à 6°, et dans des terres de même valeur, que je dois vous établir.

Je prendrai donc une terre de 4^e classe, comme celle qui m'a donné 35.000 kilog. de pommes de terre à l'hectare l'an dernier.

Un hectare de pommes de terre plantées selon la méthode de M. Aimé Girard, coûte :

Location et contributions.....	60 f. »»
Labours et hersages, etc.....	100 »»
Engrais organiques et minéraux.....	150 »»
Plant et plantation (3.000 kilog. à 5 fr.).....	175. »»
Binage et arrachage (il faut compter 60 fr. d'arrachage).....	90 »»
Transport et mise en silo.....	40 »»
	<hr/>
Total	615 f. »»

La dépense pour distiller 4.000 kilog. de pommes de terre, sera de :

Seigle pour le malt (48 kilog. à 15 fr., moyenne des trois dernières années).....	7 f. 20
Levure et acide fluorhydrique.....	0 30
Charbon (150 kilog. à 27 fr. la tonne).....	4 05
Main-d'œuvre intérieure et extérieure	3 25
Amortissement du capital, usure et entretien du matériel.....	2 20
	<hr/>
Total	17 f. 00

Les recettes seraient de :

Alcool retiré de 48 kilog. seigle malté 22 % (10 l. 56 à 38 fr.).....	4 f. »»
Alcool retiré de 4.000 kilog. pommes de terre à 20 % de fécule et à 65 % de rendement à cause de l'acide fluorhydrique (130 litres à 38 fr.).	49 40
(Un distillateur industriel de mes amis, a obtenu 70 %).	
(Le prix de 38 fr. représente la moyenne des trois dernières années).	
Prime qui m'a été accordée en 1890 par MM. Delizy, de Pantin, et Boulet, de Rouen (1 fr.)	1 40
48 hectolitres de drèches à 0,50 c.....	9 »»
	<hr/>
Total	63 f. 80

Si nous supposons un rendement de 20.000 kilog. à l'hectare, rendement qui n'est certainement pas exagéré avec la Richter's Imperator, et qui est en dessous de ceux annoncés par M. Hongre-Bulot dans sa lettre du 24 mars dernier, nous aurons donc :

En recettes (20.000 × 63 f. 80).....	4.276 f. »»
Et en dépenses (20.000 × 17 f. = 340 f. + 615 f. en frais de culture).	955 »»
	<hr/>
D'où il ressort un bénéfice de.....	321 f. »»
	<hr/>

Pour la betterave, nous aurons comme frais de culture à l'hectare :

Location et contributions.....	60 f. »»
Labours, hersages, tricyclages, roulages, etc.....	150 »»
Engrais organiques et minéraux.....	170 »»
Graine et ensemencement.....	30 »»
Binage et arrachage.....	100 »»
Binage à la houe.....	15 »»
Transport et mise en silo.....	75 »»
	<hr/>
Total	600 f. »»
	<hr/>

La dépense pour distiller 4.000 kilog. de betteraves dans une distillerie agricole travaillant 25.000 kilog. en vingt-quatre heures (moyenne à peu près des distilleries agricoles), serait de :

Acide, levure, dégras, couteaux de coupe-racines, éclairage, etc.....	0 f. 80
Main-d'œuvre intérieure et extérieure (approvisionnement de betteraves à l'usine.....)	4 75
Charbon (45 kilog. à 27 fr.; certaines usines brûlent moins, mais d'autres brûlent plus).....	1 20
Amortissement du capital, usure et entretien du matériel.....	0 75
	<hr/>
Total	4 f. 50
	<hr/>

Les recettes seraient de :

4.000 kilog. betteraves à 6° à 5,7 % de rendement seulement, à cause des accidents de travail, et betteraves gelées ou avariées par la pousse, soit 57 litres à 38 fr., moins écart de 4 fr. fait par le raffineur, reste 34 fr.	19 f. 40
Pulpes (600 kilog. à 4 fr.).....	2 40
	<hr/>
Total	21 fr. 80
	<hr/>

La betterave à 6° de densité, dans les terres moyennes, ne donnera certainement pas plus de 30 à 35.000 kilog. à l'hectare. Nous aurons donc :

En recettes (35.000 × 21 f. 80).....	763 f. »»
Et en dépenses (35.000 × 4 f. 50 frais fabrication = 157 f. + 600 f. de frais de culture).....	757 »»
D'où il ressort un bénéfice de.....	<u>6 f. »»</u>

Voilà, Monsieur et cher Collègue, les renseignements que je puis vous donner; j'ai fait de tout mon possible pour me rapprocher de la vérité, et, si j'ai commis quelque erreur, je suis prêt à le reconnaître.

Je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

CH. MICHON.

La Ferme de Champagne,

*Exploitée par M. HENRI PETIT, lauréat de la prime d'honneur
au Concours régional de Versailles, en 1891 (1).*

La ferme de Champagne est située à 19 kilomètres de Paris, dans le canton de Longjumeau (Seine-et-Oise), et à 3 kilomètres de la station de Juvisy, sur un plateau d'une altitude de 90 mètres au-dessus de la mer et de 50 mètres au-dessus de la vallée de la Seine. Le sol arable est formé d'alluvions anciennes (diluvium des plateaux); c'est une terre franche de bonne qualité, argilo-siliceuse, d'une épaisseur moyenne de 1 mètre.

Les terres sont d'un seul tenant, d'une contenance de 223 hectares; les bâtiments sont situés à peu près au milieu; deux chemins macadamisés s'y croisent.

L'assolement est alterne libre (blé et betteraves), avec une certaine proportion de luzerne, environ 30 hectares. L'ensemencement des luzernes se fait dans une récolte d'avoine; une récolte d'avoine succède également au défrichement de la luzerne, qui a lieu après trois récoltes.

Voici le tableau des assolements depuis 1870 :

(1) La Société d'Agriculture m'avait fait l'honneur de me déléguer au Concours de Versailles; une pluie persistante ne m'a pas permis de l'examiner en détail, j'ai pu cependant y remarquer une belle exposition d'animaux reproducteurs et particulièrement de Durham.

Mais je crois intéresser plus particulièrement nos collègues par un extrait du rapport de M. Petit, de Champagne, dont la culture se rapproche beaucoup de celles de notre arrondissement.

LÉON MARTIN.

ANNÉES	BLÉS	AVOINES	FOURRAGES	BETTERAVES	ORGES	POMMES de TERRE	BETTERAVES porte-graines.	CAROTES
1870.....	82.80	24.80	16.63	81.35	»	3.20	0.92	0.32
1871.....	60.35	57.41	10.82	73.88	45.21	0.64	»	»
1872.....	78.63	34.76	16.39	75.51	0.70	1.20	0.70	0.40
1873.....	76.62	26.53	16.52	76.00	0.22	3.07	0.72	0.34
1874.....	90.41	25.41	16.33	75.81	»	4.89	0.50	0.38
1875.....	79.13	31.34	21.40	74.24	»	4.04	1.06	0.32
1876.....	79.76	39.21	21.04	68.56	»	2.49	1.10	1.20
1877.....	87.95	21.71	20.75	71.73	»	2.25	0.92	0.36
1878.....	77.89	37.21	25.96	75.54	»	4.53	2.04	0.18
1879.....	87.37	14.13	31.46	77.86	»	1.20	1.20	0.22
1880.....	78.71	23.73	28.45	81.13	»	2.39	0.90	0.25
1881.....	84.25	23.10	26.77	76.07	»	2.88	1.12	0.27
1882.....	81.97	25.64	26.72	80.21	»	3.10	0.60	0.35
1883.....	84.19	22.62	30.29	76.42	»	3.50	0.58	0.32
1884.....	80.82	27.09	30.32	76.86	»	1.57	0.96	0.61
1885.....	78.95	26.74	27.14	78.62	»	5.20	0.69	0.40
1886.....	78.29	36.33	16.56	77.69	»	7.56	0.75	1.10
1887.....	77.35	25.33	21.22	83.40	»	10.04	0.60	0.34
1888.....	83.06	20.22	23.23	82.63	»	6.75	0.45	0.22
1889.....	84.13	25.04	24.04	77.94	»	6.11	0.66	0.36
1890.....	89.79	32.71	24.36	69.32	»	4.16	0.68	0.26

La quantité de fumier employée à Champagne, année moyenne, s'élève à 3 millions de kilog., soit environ 45.000 kilog. à l'hectare.

Ces 3 millions proviennent pour moitié de fumiers ramenés de Paris par les voitures de la ferme, et pour l'autre moitié des animaux qui y sont entretenus ; le fumier ramené de Paris coûte étant rendu environ 10 fr. la tonne, il est mélangé dans la cour aux autres fumiers ; il faut y joindre les vinasses et les boues de la distillerie.

Les engrais chimiques ont été pour l'année 1890 :

Nitrate de soude.....	25 000 k. à 24 fr. =	6.000 fr.
Sulfate d'ammoniaque.....	10.000 k. à 31 fr. =	3.100 fr.
Superphosphate de chaux.....	55.000 k. à 9 fr. =	4.950 fr.
Chlorure de potassium	5.000 k. à 22 fr. =	1.100 fr.

Pour la somme de..... 15.150 fr.

Les blés ont reçu le mélange suivant :

A l'automne.	}	Sulfate d'ammoniaque.....	125 kilog.
		Superphosphate de chaux	325 kilog.
Au printemps.	}	Nitrate de soude.....	55 kilog.
		Superphosphate de chaux.....	55 kilog.

pour une somme de 87 fr. 10 à l'hectare.

Les avoines, après chaume de blé, ont reçu :

Nitrate de soude..... 55 kilog.

Superphosphate de chaux

pour une somme de 31 fr. 50 à l'hectare.

Les betteraves, en plus de la fumure de 45.000 kilog. à l'hectare, ont reçu :

Nitrate de soude..... 250 kilog.

Superphosphate de chaux

pour une somme de 88 fr. 25 à l'hectare.

Les blés semencés sont généralement mélangés.

Ce sont : le blé de Bordeaux,

le blé de Saumur ou gris de Saint-Laud,
formant un mélange ;

le blé Dattel,

le blé Golden Drop,

formant un autre mélange.

Les récoltes ont été :

Récoltes en Blé.

N° 2.

ANNÉES	QUANTITÉS d'hectares ensemencés.	PRODUCTION totale en quintaux.	RAPPORT en argent de la récolte en grain.	PRIX MOYEN au quintal.	RENDEMENT MOYEN à l'hectare en		RENDEMENT en hectol. par périodes.
					quintaux.	hectolitres.	
1870.....	82.80	1.211	41.462	fr. 34 24	»	»	
1871.....	60.35	1.328	44.520	33 50	22.00	27.50	
1872.....	78.63	2.385	75.017	31 44	30.33	37.91	
1873.....	76.62	1.471	58.345	39 65	19.19	23.98	
1874.....	90.41	2.162	59.423	25 82	23.91	29.88	
1875.....	79.13	2.382	67.790	28 46	30.10	37.62	31.99
1876.....	79.76	2.698	81.658	30 25	33.82	42.27	
1877.....	87.95	2.283	74.791	32 76	25.95	32.43	
1878.....	77.89	1.435	37.113	26 56	18.42	23.02	
1879.....	87.37	2.328	74.822	32 14	26.64	33.30	
1880.....	78.71	2.630	79.689	30 30	33.41	41.76	
1881.....	84.25	2.524	79.758	31 60	29.95	37.43	
1882.....	81.97	2.414	64.592	26 75	29.44	36.80	37.91
1883.....	84.19	2.448	64.382	26 30	29.08	36.35	
1884.....	80.82	2.409	53.528	22 22	29.80	37.25	
1885.....	78.95	2.744	60.779	22 15	34.76	43.45	
1886.....	78.29	2.352	59.623	23 35	30.04	37.55	
1887.....	77.35	2.566	63.046	24 57	33.17	44.46	39.29
1888.....	83.06	2.598	66.663	25 66	31.27	39.08	
1889.....	84.13	2.350	58.148	24 74	27.93	34.91	

La récolte de betteraves succède à une récolte de blé ou à une récolte d'avoine ; les terres sont déchaumées aussitôt la moisson. Les fumiers y sont transportés immédiatement et recouverts d'un léger labour pendant le mois qui suit ; puis elles reçoivent un labour de 0^m,30 à 0^m,35 c., à l'aide de charrues Brabant attelées de huit bœufs ; un attelage peut faire 70 ares par jour. On évite de les pratiquer pendant les temps humides. Lorsque les haies de mars ont séché la terre, les façons de herbes et d'extirpateurs se succèdent jusqu'au moment de l'ensemencement, qui se fait ordinairement du 5 avril au 1^{er} mai.

Les lignes de betteraves sont espacées de 0^m,45 c. Elles reçoivent trois façons à la houe à cheval et deux façons à la main, dont la première est le démariage ; la dernière façon à la houe se fait profondément pour butter les betteraves.

L'arrachage se fait à la main et par les arracheurs Bajac ; un tiers des betteraves est transporté par des tombereaux et les deux autres tiers par le porteur Decauville.

Elles servent à alimenter la distillerie agricole qui dépend de la ferme.

En 1890, la récolte de betteraves a été pour 69 h. 28 de 3.537.260 kilog., soit 51.050 kilog. à l'hectare, d'une densité de 6^o,34 en moyenne.

Les rendements de la distillerie sont consignés au tableau ci-après.

La distillerie rend en pulpes environ 60 % du poids des betteraves, soit 30.000 kilog. par hectare de betteraves.

Au sortir des macérateurs, les pulpes sont mélangées avec un quinzième de leur poids de balles de blé et portées soit au silo pour celles qui doivent être conservées, soit dans des cases spéciales pour celles qui servent à la consommation courante. Ces dernières séjournent dans les cases au moins vingt-quatre heures pour qu'elles s'y égouttent et commencent à fermenter, ce qui les rend plus appétissantes pour les animaux.

Les attelages se composent de 12 chevaux et de 28 bœufs en été, et 44 en hiver.

La ration des bœufs de travail est de 90 kilog. de pulpe fraîche et de 6 kilog. de fourrage, ou seulement de 60 kilog. de pulpe quand elle est conservée.

Les bœufs à l'engrais reçoivent 100 kilog. de pulpe et 6 kilog. de fourrage ; pendant le dernier mois, on y ajoute 2 à 3 kilog. de farineux.

Tout ce qui n'est pas consommé par les bœufs de travail et par les bœufs reformés à l'engrais, c'est-à-dire lorsque vers le mois de décembre les attelages sont

N° 3.

Distillerie.

ANNÉES	QUANTITÉS de betteraves ensemencées.	PRODUCTION totale d'alcool.	PRODUCTION MOYENNE à l'hectare par		PRIX moyen des flegmes.	RAPPORT en argent de la récolte.	RAPPORT en argent d'un hectare.
	Hectares.	Hectolitres.	année.	période.			
1870.....	81.35	376.55	4.63		61	22,969 55	282
1871.....	73.88	1,633.55	22.58		46.50	76,063 62	1,050
1872.....	75.51	1,581.16	20.98		46.25	73,143 78	970
1873.....	76	1,833.60	24.12		59.59	109,028 16	1,434
1874.....	75.81	1,637.67	21.55	23.43	48.26	79,050 30	1,040
1875.....	74.24	1,805.41	24.31		35.53	64,140 90	863
1876.....	68.56	1,147.86	16.74		47	53,949 40	786
1877.....	71.73	1,952.17	27.21		52.10	101,753 70	1,418
1878.....	75.54	1,739.02	23.02		51.25	89,111 35	1,179
1879.....	77.86	1,587.32	20.38		64.65	102,629 15	1,318
1880.....	81.13	1,885.80	23.24		53.94	101,739 20	1,253
1881.....	76.07	2,084.78	27.40		56.61	118,035 20	1,551
1882.....	80.21	1,680.79	20.95	23.18	46.57	78,293 15	976
1883.....	76.42	1,759.18	23.02		45.68	80,366 70	1,051
1884.....	76.86	1,636.72	21.30		43.35	70,968 75	923
1885.....	78.62	2,154.58	27.40		48.26	103,958 55	1,322
1886.....	77.69	2,007.36	25.83		37.19	74,657 25	961
1887.....	83.40	2,343.93	28.10	27.78	42.20	98,915 15	1,186
1888.....	82.63	2,098.12	25.40		37.75	79,214 65	958
1889.....	77.94	2,510.66	32.18		32.75	82,224 10	1,054

réduits de 44 à 28, est employé à l'engraissement des bœufs, vaches ou moutons achetés spécialement à cet effet.

Un bœuf soumis à l'engraissement à la pulpe peut acquérir en moyenne 750 grammes de viande par jour, avec une ration moyenne de 75 kilog. de pulpe. La pulpe formant les deux tiers de son alimentation, on peut estimer à 500 grammes l'accroissement dû à la pulpe, et en comptant la viande à 1 fr. 50 le kilog., la pulpe se trouve payée à raison de 10 fr. les 1.000 kilog.

(Voir Tableau n° 4).

(Extrait du rapport présenté pour le Concours de la prime d'honneur de Seine-et-Oise, en juin 1891).

Le Rendement probable des Récoltes.

(Extrait de la discussion du projet Viger au Sénat).

Cette question, capitale pour la culture, a été très vivement discutée dans ces derniers temps. Trois évaluations sont en présence : celle de M. le Ministre de l'agriculture, acceptée et reproduite par la Commission des douanes du Sénat ; celle de la *Correspondance Havas* et celle du Syndicat de la Meunerie française.

Voici le résumé des diverses estimations :

D'après M. Develle, le stock laissé par la récolte et les importations de 1889-1890 ne peut pas être évalué à moins de 15 millions. La moyenne des stocks est généralement de 12 à 15 millions, jamais au-dessous de 10..... 15.000.000

La récolte de 1891 a été, suivant des renseignements pris à plusieurs sources et très sérieusement contrôlés, de..... 119.000.000

Les importations, depuis le 15 août 1880 jusqu'à la fin d'avril, ont été de 12.000.000

Total 146.000.000

De ce chiffre il faut déduire :

Pour les semences..... 14.000.000

Pour les blés employés à des usages industriels..... 4.000.000

Et pour la consommation du 15 août 1890 au 31 mai 1891, à raison de 8 millions 500 hectolitres par mois, pour neuf mois et demi..... 80.000.000

Enfin pour les réensemencements 4.000.000

Total..... 102.000.000

Reste.....	44.000.000
Il nous faudra, à raison de 8 millions 500 hectolitres par mois, pour juin, juillet et la première quinzaine d'août.....	23.000.000
Il nous restera donc environ disponible pour la consommation.....	21.000.000
auxquels il faut ajouter les importations faites depuis le mois d'avril, celles qui vont continuer activement, et enfin la récolte 1891-1892.	

Ce serait, d'après la commission, un stock de 21 millions qui resterait à la prochaine récolte, mais, comme celle-ci paraît être inférieure d'un tiers à une récolte moyenne, il faudrait importer de 25 à 30 ou 35 millions d'hectolitres.

Journaux et Livres.

La presse agricole ne s'occupe guère en ce moment que des questions de douane. Quant aux cultivateurs, ils sont restés calmes devant la réclame et devant les menaces libre-échangistes et ne pensent même pas à se glorifier d'un succès qui sera plus utile au pays qu'à eux-mêmes.

Comme réclame, ce que nous avons vu de mieux était en faveur des distilleries de maïs; M. Petit, président du Comice de Seine-et-Oise, vient d'examiner la question, en prenant comme exemple la distillerie de Marseille qui fabriquait 300 hectolitres d'alcool par jour en employant 100.000 kilog. de maïs.

« Voyons quel profit, dit-il, le travail national tirait de cette fabrication.

« Pour la matière première, tout le maïs était importé et les 4/5 l'étaient par navires étrangers.

« Quant à la main d'œuvre, la fabrication de 300 hectolitres d'alcool fournissait 150 journées de travail; et sur les 150 ouvriers employés, 135 étaient des manœuvres, hommes de peine et portefaix qui pourront s'employer dans une industrie quelconque (sans compter que la majorité de ces ouvriers étaient de nationalité italienne). Restent donc 15 ouvriers spéciaux qui perdent leur situation. En dehors de ces derniers, je ne vois de particulièrement lésés que les intérêts des propriétaires de l'usine et ceux des négociants importateurs de maïs. Mais il ne m'apparaît pas que les intérêts généraux du pays et même ceux de Marseille soient sensiblement atteints.

« Ces pertes, quelque peu importantes qu'elles soient au point de vue particulier, constituent ce que j'appellerai le passif du droit sur le maïs.

« Voyons maintenant quel est son actif : comme la consommation de l'alcool en France ne sera pas modifiée par la fermeture des distilleries de maïs, l'alcool que ces usines produisaient sera demandé aux matières premières indigènes (betteraves, pommes de terre, seigle, topinambours, etc.), et toujours, en ne considérant que la seule usine de Marseille, voyons ce que donnera au travail national la production de 300 hectolitres d'alcool par jour, soit 108.000 hectolitres par an.

« Supposons que ce soit à la betterave que l'on demande cette production. A raison de 24 hectolitres à l'hectare, il sera donc nécessaire de cultiver 4.500 hectares qui exigeront chacun 60 journées de travail, soit 270.000 journées; en plus, la fabrication d'hiver demandera 20 journées de travail par hectare, soit 90.000 journées; en total, 360.000 journées, qui égalent le travail annuel de 1.200 ouvriers.

« Ceci représente le travail direct exigé par la production de 108.000 hectolitres d'alcool, mais il faut tenir compte aussi du travail indirect qui sera nécessité par la construction et l'entretien des instruments agricoles nécessaires à la culture de 4.500 hectares de betteraves.

« Vous pouvez voir, d'après cela, si les pertes occasionnées par la fermeture de l'usine de Marseille ne sont pas compensées au décuple.

« Et je n'ai envisagé qu'une partie de ces profits, car si, d'un autre côté, nous considérons la nourriture du bétail, nous voyons que les résidus de l'usine de Marseille ne servaient qu'à l'alimentation de quelques porcheries de la banlieue de cette ville, tandis que, chaque hectare de betteraves traitées en distillerie laissant 400 rations de gros animaux, les 4.500 hectares de betteraves cultivés pour remplacer la production de la distillerie de Marseille pourront fournir à l'alimentation de 10.000 têtes de gros bétail pendant les six mois d'hiver.

« Quelque grands qu'apparaissent, au point de vue du travail national, les profits qui résultent du remplacement de l'usine de Marseille par des distilleries travaillant des matières premières indigènes, ils pourraient sembler injustes si le droit de 3 francs sur le maïs devait être considéré comme une surtaxe imposée aux uns au profit des autres. Mais telle n'est pas la réalité; car le droit sur le maïs n'a fait que rétablir l'égalité de traitement, en imposant aux maïs d'importation étrangère des charges sensiblement équivalentes à celles qui pèsent sur la production française.

« C'est ainsi que les agriculteurs français envisagent les droits de douane mis sur les produits agricoles et ils ont la conviction que, sans nuire à la

prospérité des grandes villes maritimes, les droits les aideront à supporter les lourds impôts qu'ils sont obligés de payer ».

Les observations de M. Henri Petit réduisent à leur juste valeur les doléances du journal *le Temps* et d'autres organes de la presse politique, sur le dommage que le droit d'entrée des maïs étrangers aurait causé à l'industrie française et au travail de nos ouvriers.

Ordre du jour de la Séance du Lundi 13 Juillet 1891.

Lecture du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Nomination de la Commission de la visite des fermes du canton de Neuilly-en-Thelle.

Champs de démonstration ou d'étude indépendants.

Réponse au questionnaire de la Société des agriculteurs : culture industrielle de la pomme de terre ; blé.

Ouverture de la Séance à 2 heures 1/2

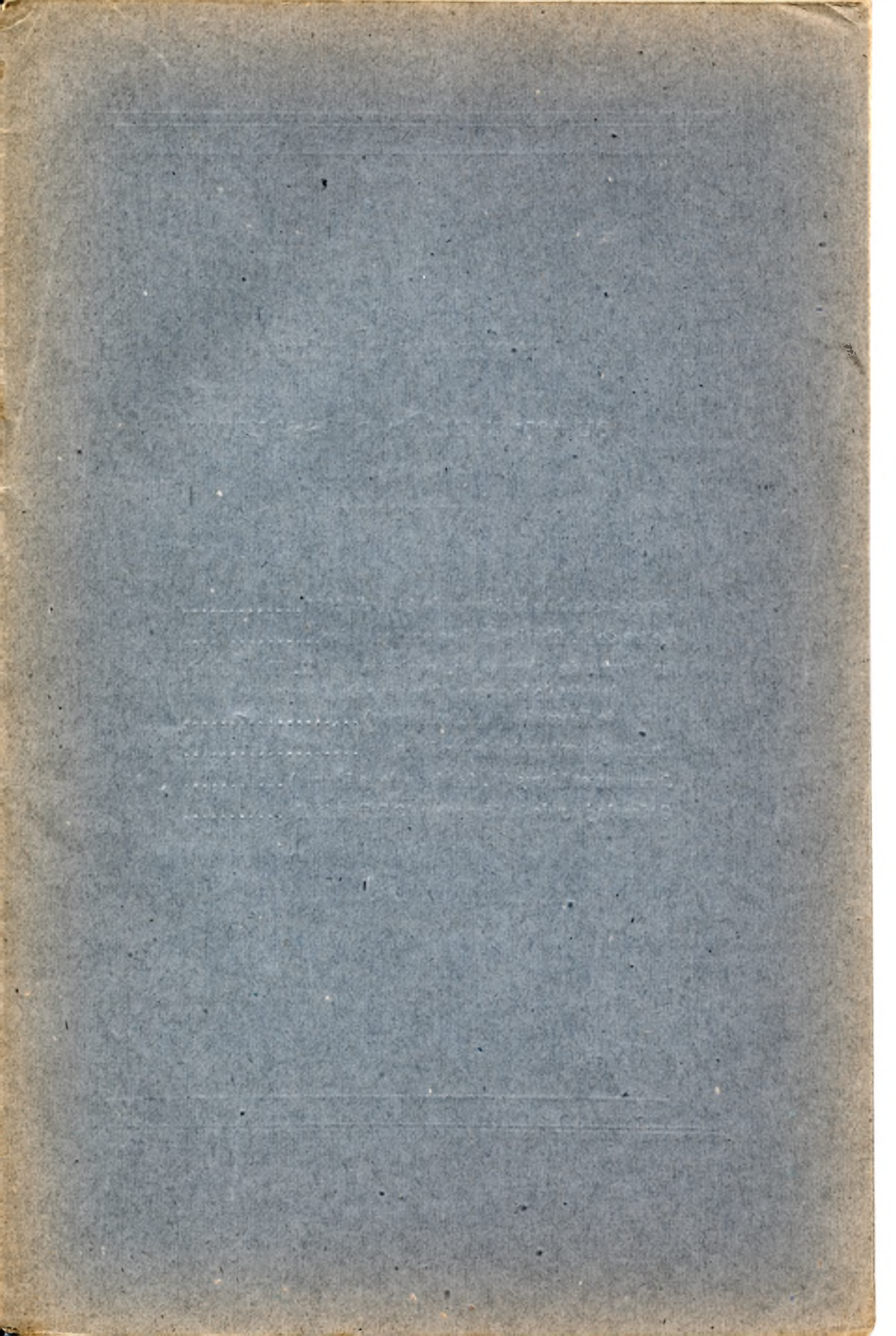


TABLE DES MATIÈRES

DU 185° NUMÉRO DU BULLETIN

	Pages
Procès-verbal de la Séance du 14 Avril 1891	1
Lettre de M. Charles Michon au Secrétaire.....	3
La Ferme de Champagne, exploitée par M. Henri Petit, lauréat de la prime d'honneur au Concours régional de Versailles (M. Léon Martin)	6
Le Rendement probable des Récoltes.....	13
Journaux et Livres (M. Lefebvre de la Fargue).....	14
Ordre du jour de la Séance du 13 Juillet 1891	16
